

Le RDV CDG INFO

JEUDI 27 FÉVRIER 2025

Point actualité statutaire

Par Christine DEUDON
Conseillère statutaire

1. Point actualité statutaire

Maintien des droits à l'avancement en cas de disponibilité

Jurisprudence du Tribunal Administratif de Lyon n°2300045 du 25/10/2024

→ *conservation des droits à l'avancement uniquement si le fonctionnaire placé en position de disponibilité exerce, pendant cette période, une activité professionnelle dans le secteur privé et non pas dans le secteur public en qualité d'agent contractuel de droit public*

1. Point actualité statutaire

L'entrée progressive de la partie réglementaire du code général de la fonction publique (CGFP)

- Partie législative du CGFP entrée en vigueur le 01/03/2022 (ordonnance 2021-1574 du 24/11/2021)
- Partie réglementaire : vise à regrouper l'ensemble des dispositions relatives aux agents publics (fonctionnaires et agents contractuels) dans les 3 versants de la FP (FPE, FPT et FPH)
- Décret 2024-1038 du 06/11/2024 : concerne les deux premiers livres (sur 8) du CGFP ("*droits, obligations et protections*" et "*Exercice du droit syndical et dialogue social*") entrés en vigueur le 01/02/2025
- Codification des décrets à droit constant (pas de modifications substantielles des dispositions)

Cf. [CDG-INFO2024-8](#) sur le site dans la partie carrière/documentation statutaire/CDG-INFO
Vous y trouverez les principaux décrets abrogés partiellement ou totalement et ayant été codifiés (décrets n° 89-229 du 17/04/1989 sur les CAP, n° 2016-1858 du 23/12/2016 sur les CCP, n° 2020-69 du 30/01/2020 sur les contrôles déontologiques et le cumul d'emplois, n° 2021-571 du 10/05/2021 sur les CST, ...)

+ Nécessité de mettre à jour les actes (arrêtés) avec les nouvelles références du CGFP.

1. Point actualité statutaire

Le temps partiel des fonctionnaires et des agents contractuels

→ Décret n° 2024-1263 du 30 décembre 2024 relatif aux conditions requises pour l'accès au temps partiel de certains agents de la fonction publique

Fonctionnaires et agents contractuels à temps non complet

- Les fonctionnaires et les agents contractuels à temps non complet peuvent bénéficier du temps partiel **sur autorisation**
- Quotité : 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% de la durée hebdomadaire du service que les agents à temps plein exerçant les mêmes fonctions doivent effectuer
 - *Exemple : Temps de travail TNC : 20 H 00 par semaine -> quotité TP 50% : temps de travail à effectuer : 10 heures par semaine*

Agents contractuels à temps complet

- Pour les agents contractuels à temps complet, plus aucune condition d'ancienneté n'est requise pour bénéficier d'un temps partiel de droit ou temps partiel sur autorisation

1. Point actualité statutaire

Réduction de la rémunération en cas de congé de maladie ordinaire de 100% à 90%

Pour les fonctionnaires : article 189 de loi n° 2025-127 du 14/02/2025 : Baisse de l'indemnisation des congés de maladie ordinaire pour les fonctionnaires de 100% à 90%

- 90% du traitement les trois premiers mois d'arrêts,
- 50% les 9 mois suivants.

Les fonctionnaires conservent leurs droits à la totalité du SFT et de l'IR.

Incidence sur le régime indemnitaire lorsque la délibération prévoit que le RI est maintenu dans les mêmes proportions que le traitement en cas de CMO.

- Applicable pour les arrêts débutant à partir 01/03/2025
- Ne concerne pas les autres types de congés de maladie

Pour les agents contractuels : publication prochainement d'un décret prévoyant une disposition similaire

- Obligation d'appliquer cette réduction de la rémunération en cas de CMO
- Maintien d'un seul jour de carence

Conseil statutaire

Christine DEUDON



03 59 56 88 48



deudon.c@cdg59.fr

CONTACTS

4. Cre@tic

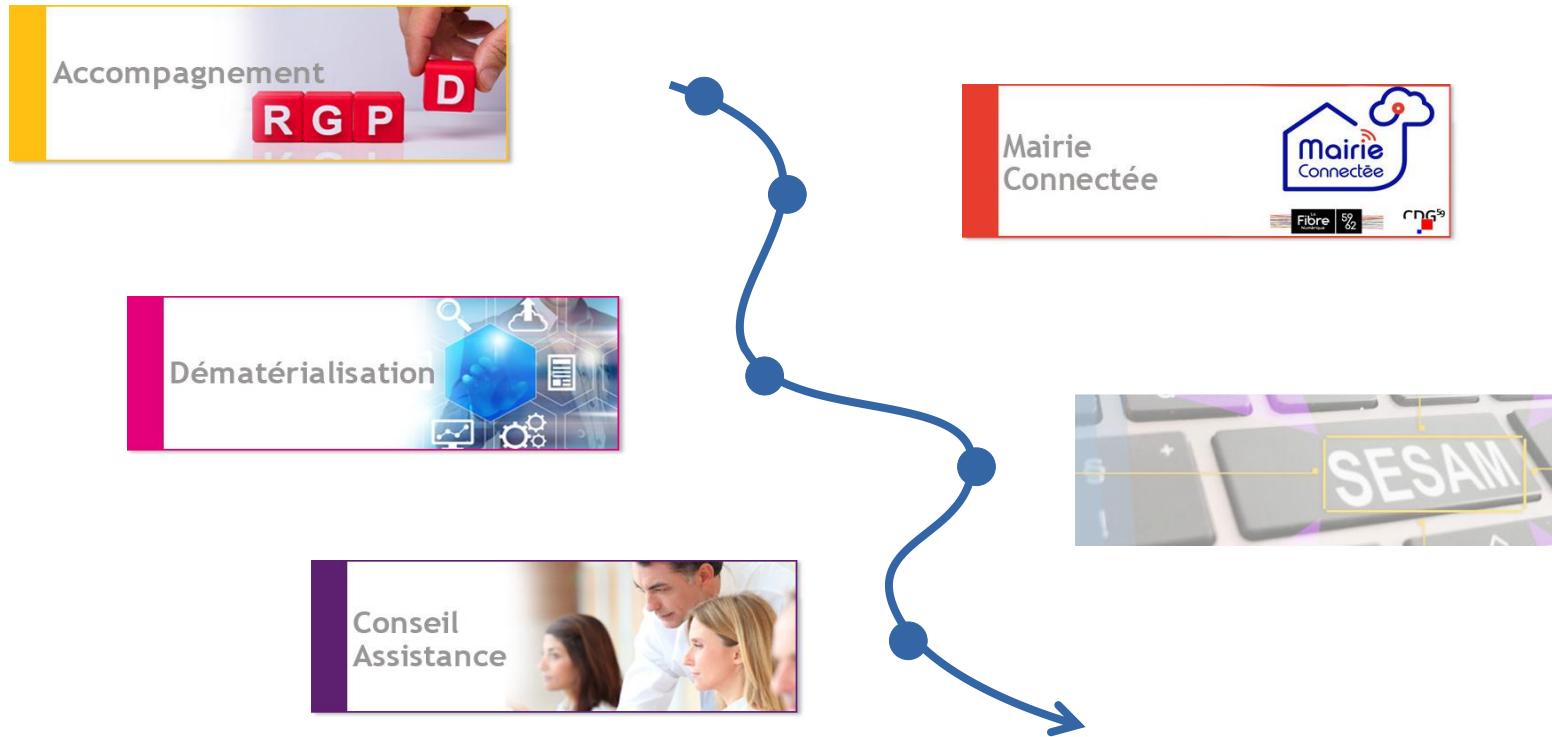
Offre de services

Par Florent DEWAVRIN

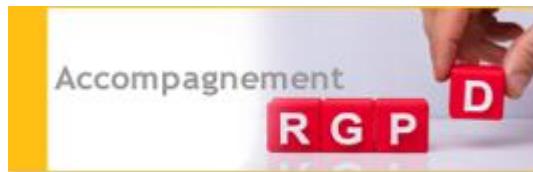
Responsable du service Cre@tic du CDG 59



Accompagnements sur le numérique



Conformité RGPD



/!\ Assurez-vous que votre collectivité ait déclaré son DPD /!\\

Nos constats concernant le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles ...

- Multiplication des usages, et des traitements de donnée
- Un cadre juridique en évolution
- Renforcement des contrôles de la CNIL



Conformité RGPD



Le RGPD ...

- Une obligation, mais avant tout une approche proactive en faveur de la confiance des usagers
- Une étape préalable à la transposition de la directive Européenne NIS2, en faveur de la CyberSécurité



Conformité RGPD



Flash info concernant la procédure de demande / dépôt des dossiers vidéoprotection

La préfecture signale de nombreux dossiers

- déposés incomplets
- mal orientés

Avec pour conséquence des temps de traitement long (24 mois)

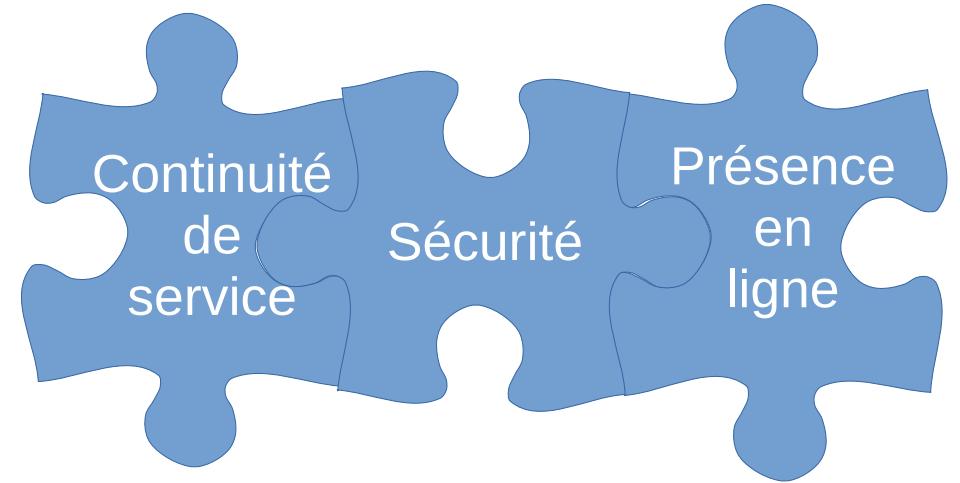
Notice d'information, aide, contacts sont disponibles sur
<https://www.nord.gouv.fr/Demarches/Videoprotection>

Le Dispositif Mairie Connectée



L'accompagnement sur un socle numérique essentiel sécurisé et au meilleur coût

- Messagerie sécurisée et page web sur votre nom de domaine
- Sauvegarde en ligne : l'indispensable filet de sécurité Cyber
- Remise de certificat RGS**
- Démarches en ligne, etc



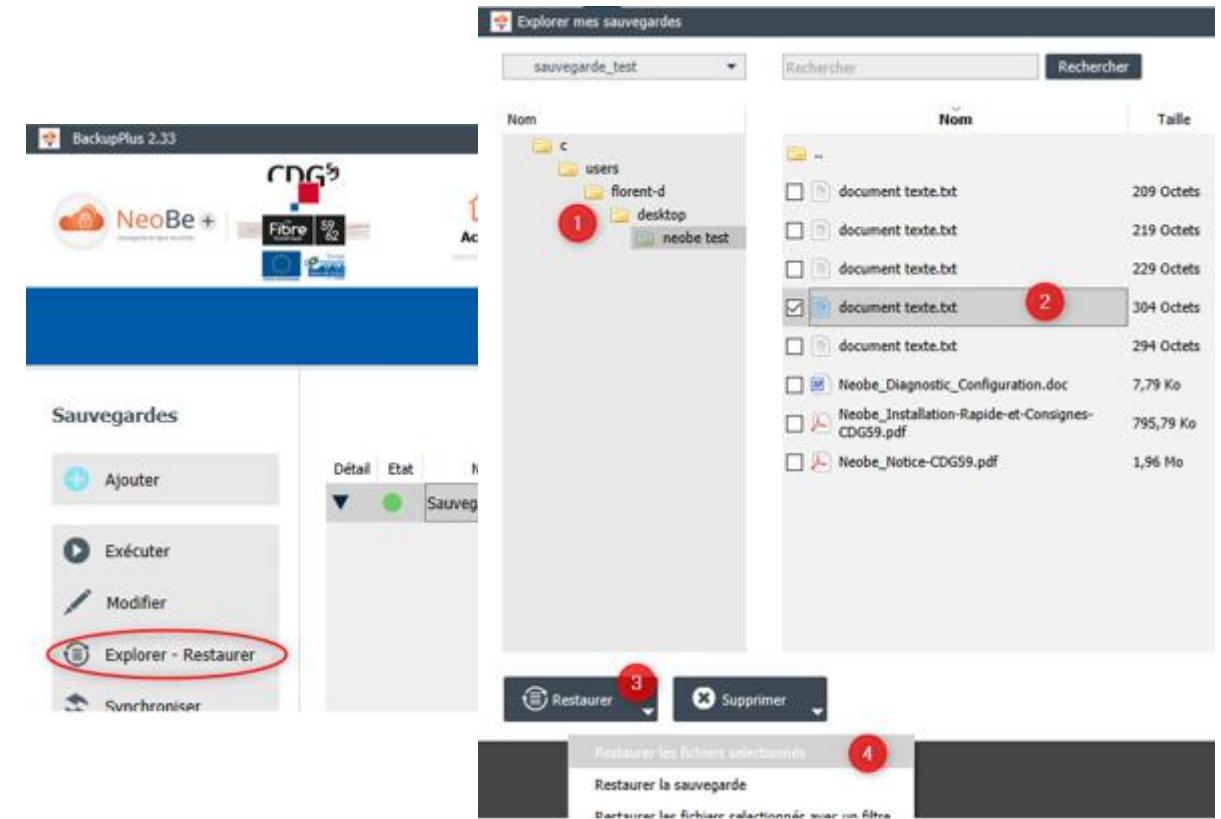
Le Dispositif Mairie Connectée

Focus sur la Sauvegarde en ligne



Sauvegarde en ligne : l'indispensable filet de sécurité Cyber

- Un volume de sauvegarde sur mesure pour garder la maîtrise des coûts
- Un service support et un stockage en Hauts-de-France (conforme RGPD)
- La possibilité de consulter et restaurer les sauvegardes depuis votre poste



Le Dispositif Mairie Connectée

Focus sur les Licences AntiVirus



- La solution déployée sur les stations de travail « Mairie Connectée » devient accessible sur tous vos postes Windows
- Protection complémentaire : Déploiement des mise-à-jour, Pare-feu, etc.



Le Dispositif Mairie Connectée

Focus sur la remise de Certificats RGS**



- Le Certificat RGS** : Une pièce d'identité numérique personnelle
- Bien connue pour l'authentification sur plateforme de télétransmission
- Permet également la signature électronique
- Coût particulièrement avantageux via la centrale d'achat de notre partenaire LaFibre5962



Le Dispositif Mairie Connectée

Focus sur le Coffre-fort de Mot de Passe



- Identification d'un besoin

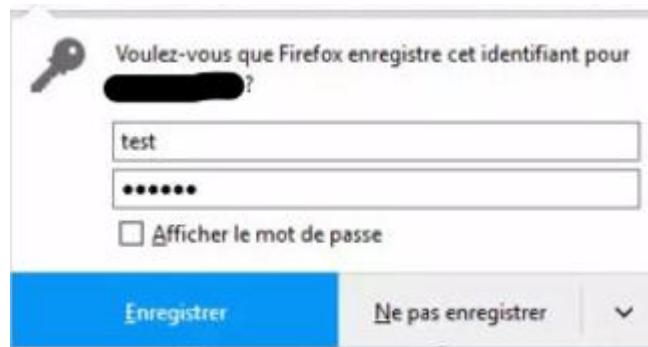


Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Focus sur le Coffre-fort de Mot de Passe



- Les limites de l'enregistrement de mot de passe dans les navigateurs



**NON
SÉCURISÉE**

**PROPRE A
L'APPAREIL**



Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Focus sur le Coffre-fort de Mot de Passe



- Identification d'un besoin et évaluation des solutions

Accès hors-ligne



KeePass

Sécurisation

Générateur de MdP

Fonctions avancées

Prise en main facile



VaultWarden

Multi-équipement

Partage de coffre MdP

Ergonomie

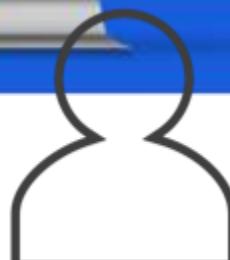
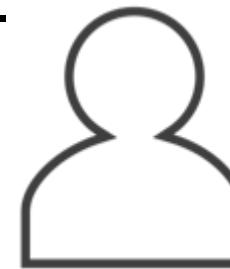
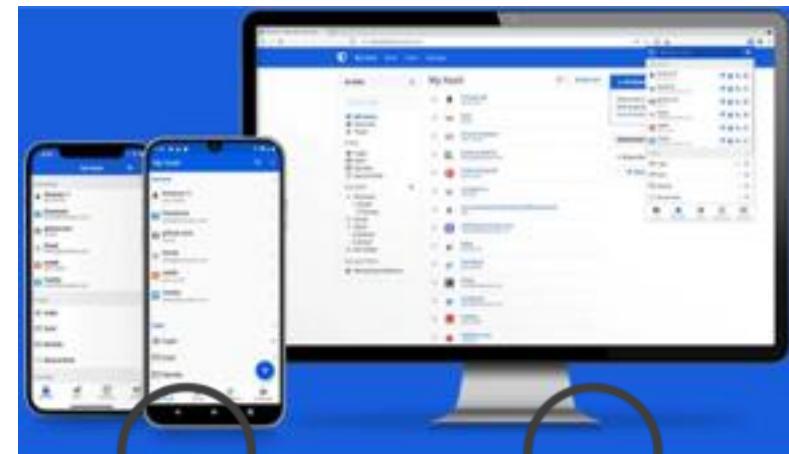


Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Focus sur le Coffre-fort de Mot de Passe



- Solution retenue : VaultWarden
- Simplicité de mise en œuvre
- Fonctions complémentaires
(évaluation robustesse et du ré-emploi des Mdp, etc.)

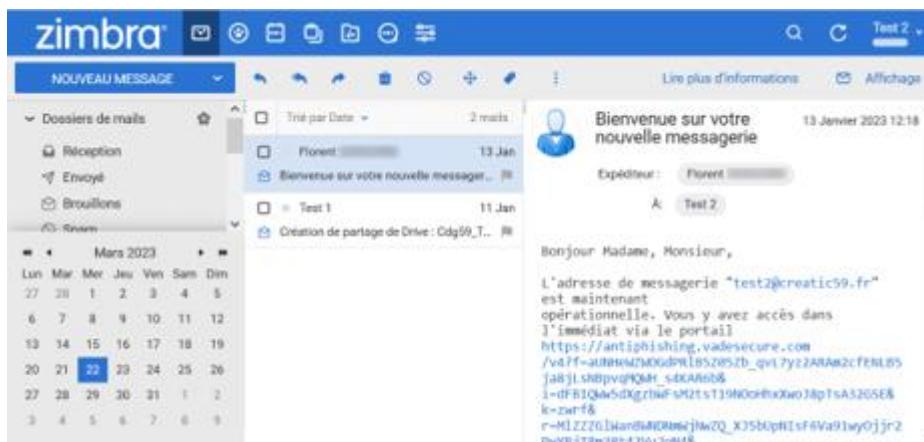


Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Focus sur le nom de domaine

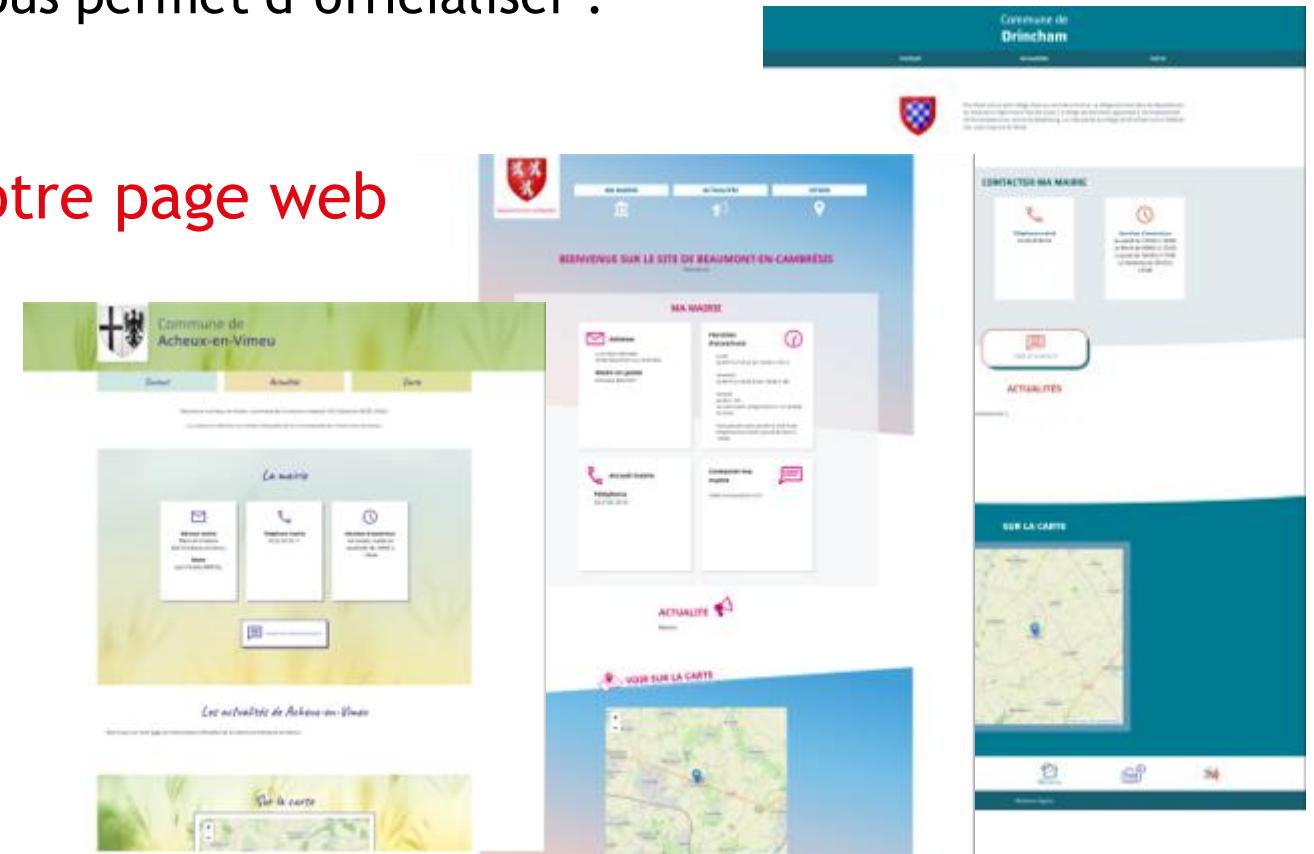


> Votre messagerie



Le nom de domaine vous permet d'officialiser :

> Votre page web



Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Focus sur la solution Démarches Simplifiées



Rendre accessible en ligne vos démarches en cadrant la Saisine par Voie Électronique:

- Une interface connue des usagers
- Une vue claire pour les instructeurs sur les demandes en cours
- Conformité RGAA (Accessibilité), RGPD, notifications par email, etc

N° dossier	Demandeur	Statut	Personnaliser
2		en instruction	Ne plus suivre ★
3		en construction	Suivre le dossier ★
1		accepté	Actions ▾

Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Focus sur la solution Démarches Simplifiées

Propositions de démarches

- Contact
- Déclaration de panne d'éclairage publique
- Signalement d'une anomalie de voirie
- Demande d'affichage sur panneau lumineux
- Demande d'occupation de l'espace public
- Demande de débit de boisson temporaire
- Demande de location de vélo électrique
- Demande de RDV pour passeport / CNI > sol Etat



- Demande de RdV maire > sol Etat
- Demande de stationnement
déménagement
- Demande d'acte Décès/Mariage/Naissance
- Inscription/Modif dans l'annuaire associatif
- Inscription/Modif dans l'annuaire pro
- Inscription à la bibliothèque
- Inscription à la newsletter
- Etc

Évolution du Dispositif Mairie Connectée

Retour sur les préconisations de l'ANSSI



SOMMAIRE

Introduction

Questions :

N°1 – Connaissez-vous bien votre parc informatique et vos actifs métier ?	2
N°2 – Effectuez-vous des sauvegardes régulières ?	4
N°3 – Appliquez-vous régulièrement les mises à jour ?	6
N°4 – Utilisez-vous un antivirus ?	9
N°5 – Avez-vous implanté une politique d'usage de mots de passe robustes ?	11
N°6 – Avez-vous activé un pare-feu ?	12
En connaissez-vous les règles de filtrage ?	15
N°7 – Comment sécurisez-vous votre messagerie ?	17
N°8 – Comment séparez-vous vos usages informatiques ?	19
N°9 – Comment maîtrisez-vous le risque numérique lors des missions et des déplacements professionnels ?	21
N°10 – Comment vous informez-vous ? Comment sensibilisez-vous vos collaborateurs ?	24
N°11 – Avez-vous fait évaluer la couverture de votre police d'assurance au risque cyber ?	26
N°12 – Savez-vous comment réagir en cas de cyberattaque ?	27
N°13 – Envisagez-vous d'utiliser des solutions cloud ?	29

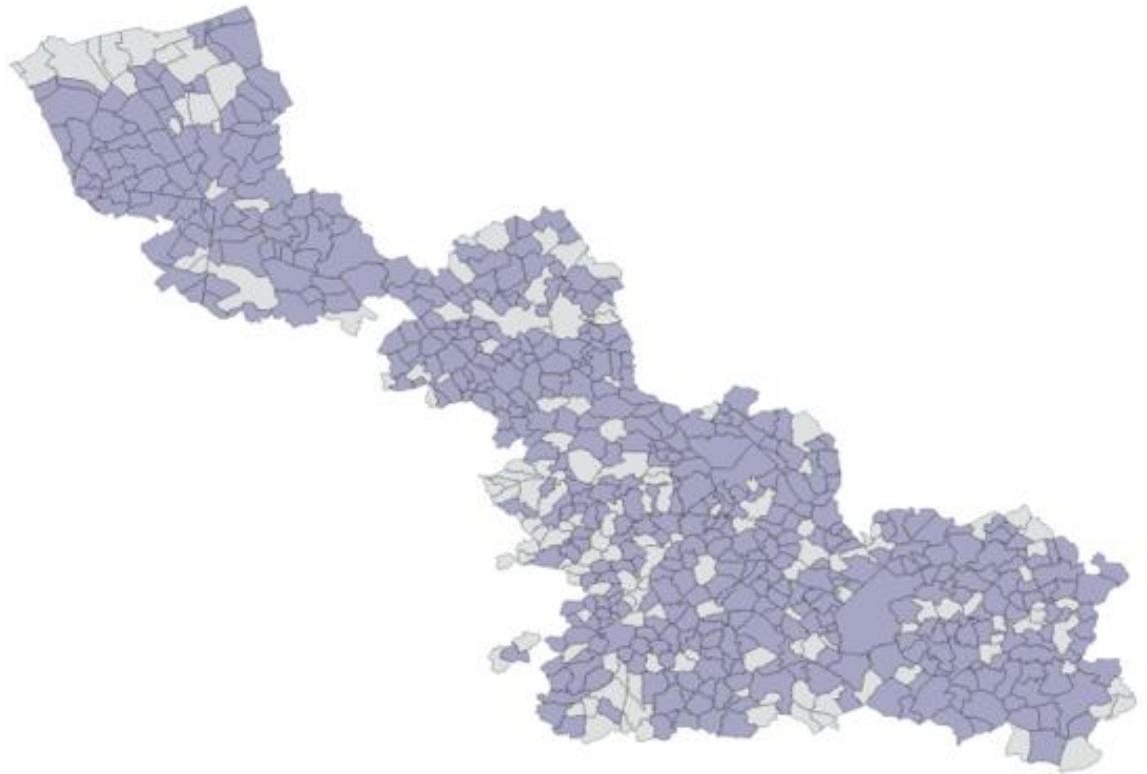


E-administration



Une chaîne de dématérialisation complète et **sécurisée**

- Télétransmission des actes et flux comptables **pastell**
- Circuits de validation et signature électronique **idelibre**
- Gestion électronique en amont des assemblées délibérantes **iparapheur**



Système d'archivage électronique SESAM



L'archivage électronique, par le service Archive du CDG 59

- Un maillon indispensable au cycle de vie des documents et des données numériques
- Un cadre strict : agrément suite à certification NF 461 par l'AFNOR
- Logiciel d'Archivage Électronique **asalae**

Cre@tic et son réseau



Des partenariats à plusieurs niveaux :

- Territorial dont EPCI, Région
- Entre Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN)
- Association d'OPSN « Déclic » au niveau national, membre de



Un objectif : Mutualiser les services et l'expertise

Cre@tic et son réseau

Une offre d'accompagnement à l'écoute des évolutions de l'environnement territorial

Pour échanger sur vos besoins n'hésitez pas à nous recontacter



<http://www.creatic59.fr>

Florent DEWAVRIN



03 59 56 88 80



dewavrin.f@cdg59.fr

CONTACTS